

**Aux membres
du Conseil intercommunal
de l'ASIRE**

Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal,

Le Conseil intercommunal est convoqué en séance extraordinaire le

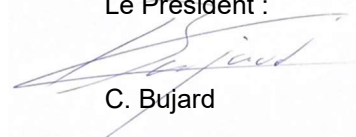
**Mardi 25 février 2025, 20h00
Thierrens, restaurant scolaire collège Les Roseaux**

Ordre du jour :

0. Ouverture de la séance
1. Adoption du dernier PV
2. Communications du Président du Conseil intercommunal
3. Communications du Comité de direction
4. Préavis N° 07-2024 – Crédit pour la modernisation du véhicule du service dentaire scolaire de l'ASIRE
5. Préavis N° 08-2024 – Crédit de construction pour l'extension du site scolaire des Trois-Sapins, Echallens
6. Préavis N° 09-2024 – Crédit d'investissement pour la poursuite du changement de luminaires et pour effectuer des travaux de maintenance planifiés sur le site des Trois-Sapins
7. Préavis N° 10-2024 – Octroi d'un crédit complémentaire pour la construction de l'extension du site scolaire de Poliez-Pittet
8. Election d'un membre au Codir
9. Election d'un membre au CET quart politique
10. Divers et propositions individuelles

Veuillez recevoir, Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal, mes cordiaux messages.

Le Président :



C. Bujard

Annexes (via Nimbleshare) :

- PV de la séance du 24 septembre 2024
- Préavis n° 07-2024, n° 08-2024, n° 09-2024, n° 10-2024
- Rapports de la CoFin
- Rapports des commissions ad hoc

Copie(s) :

- Préfecture du Gros-de-Vaud (par courriel)
- Comité de direction (par courriel)
- Directions des établissements (par courriel)
- Greffes communaux (par courriel) (pour affichage)
- Aux délégués suppléants (par courriel)

Poliez-Pittet, le 3 février 2025

Pour rappel : les membres suppléants ne siègent que s'ils remplacent des membres titulaires.